

2 Et si . . . ?

Comme nous l’avons montré dans une étude précédente et, cette fois encore dans cette thèse, une des raisons essentielles de l’échec de la reconstruction de La Villette tient aux profondes mutations du projet de base.

Rappelons-nous. Le projet approuvé par le Conseil municipal de Paris, le 12 décembre 1957, pour un montant de 120 millions de francs, consistait uniquement à reconstruire sur place un abattoir moderne et, un peu comme des annexes, un marché aux bestiaux et une salle de vente. Le marché aux bestiaux était traditionnel et la salle de vente, prévue pour traiter 140.000 à 180.000 tonnes de viande par an, était simplement destiné aux viandes vendues sur place.

[afficher le dossier complet \(fichier pdf\)](#)